



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Importance de la collecte de données sur le rendement

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de remplir ce rapport. Le soutien fourni par le Programme des chaires de recherche du Canada est un investissement de fonds publics. Les responsabilités du programme en matière de reddition de comptes sur l'utilisation des bourses comprennent la présentation de rapports au gouvernement du Canada et à ses parties prenantes, y compris les Canadiennes et Canadiens, sur les bénéficiaires du soutien et sur la façon dont les fonds sont utilisés pour atteindre les objectifs du programme. Afin de contribuer à la reddition de comptes, les titulaires de bourse doivent rendre compte annuellement de leurs progrès et faire connaître publiquement la bourse reçue afin de promouvoir la valeur et l'impact du programme dans l'écosystème de recherche canadien et international.

Les renseignements fournis dans ce formulaire seront regroupés pour générer des données sur le rendement du programme. Il incombe aux titulaires de maintenir leur admissibilité et de dépenser les fonds conformément aux lignes directrices du programme. Pour que le programme puisse recueillir des données pour ses activités d'évaluation et de gestion du rendement, les établissements doivent soumettre des rapports sur la mise en place et la gestion des chaires de recherche du Canada dans leurs établissements, tel qu'il est stipulé par le programme.

Si vous avez des questions sur les renseignements requis, veuillez communiquer avec le programme à information@chairs-chaire.gc.ca. Si vous avez besoin de soutien technique, veuillez communiquer avec notre bureau de soutien au 613-995-4273 ou à soutienweb@chairs-chaire.gc.ca.

[Saut de section]

Administré conjointement par





RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Avis de confidentialité

Le Secrétariat des programmes interorganismes à l'intention des établissements (SPIIE), qui relève du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), s'occupe de l'administration quotidienne des programmes interorganismes suivants : Programme des chaires de recherche du Canada; Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada; Programme des chaires de recherche Canada 150; Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada; Fonds de soutien à la recherche; Fonds Nouvelles frontières en recherche; et Fonds de recherche biomédicale du Canada.

Le SPIIE s'engage résolument à protéger tout renseignement personnel recueilli et utilisé dans le déroulement et la gestion de ses activités.

Selon le programme de financement du projet, les renseignements personnels sont recueillis conformément à l'alinéa 4(2)a de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#), à l'alinéa 4(2)a de la [Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines](#) et aux articles 4, 5 et 26 de la [Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada](#).

Vos renseignements seront recueillis, utilisés, divulgués et conservés conformément à la [Loi sur la protection des renseignements personnels](#). Ils serviront au fonctionnement des programmes (notamment au recrutement, dans les processus d'évaluation du mérite, le cas échéant); à la planification; à la mesure et à la surveillance du rendement; à l'évaluation; et aux audits. Ils peuvent également servir, sous forme agrégée, aux rapports destinés au gouvernement ou au public. Les statistiques tirées des déclarations volontaires seront toujours présentées sous forme agrégée afin de protéger l'identité de tous et toutes.

Pour plus d'information, veuillez consulter le fichier CRSH PCI 016, détaillé dans l'[Info Source du CRSH](#).

Pour toute question ou tout problème lié au rapport d'étape annuel, veuillez vous adresser au SPIIE à information@chairs-chaire.gc.ca.

Pour plus d'information sur vos droits protégés par la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, ou sur nos pratiques relatives à la protection de la vie privée, ou encore pour **accéder** à vos renseignements personnels ou pour les **corriger**, veuillez vous adresser au [coordonnateur de l'AIIRP du CRSH \(et du SPIIE\)](#).



RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Si vous croyez que vos renseignements personnels n'ont pas été utilisés avec soin ou si vous vous inquiétez des pratiques relatives à la protection de la vie privée du CRSH, vous êtes en droit de déposer une **plainte** au [Commissariat à la protection de la vie privée](#).

Remarques :

- En soumettant vos renseignements, vous confirmez que vous avez lu et compris l'avis de confidentialité ci-dessus, et vous fournissez vos renseignements personnels conformément à cet avis.
- Les renseignements personnels d'une tierce partie ne devraient pas être divulgués dans ce rapport sans son consentement.

[Saut de section]

Renseignements généraux

Nom de la personne titulaire de la chaire :	[remplissage automatique]
Titre de la bourse de la Chaire de recherche du Canada :	[remplissage automatique]
Niveau :	[remplissage automatique]
Organisme subventionnaire de la recherche :	[remplissage automatique]
Établissement :	[remplissage automatique]
Période de référence :	[remplissage automatique]

RAPPORT DU TITULAIRE DE CHAIRE – PROGRAMME DES CHAIRES DE RECHERCHE DU CANADA

Veillez noter que les renseignements fournis dans cette section seront gardés confidentiels.

Les données fournies sur les obstacles systémiques peuvent être regroupées pour générer des données de rendement au niveau du programme. Une analyse des données agrégées peut être partagée avec les établissements pour les aider à éliminer des obstacles systémiques dans la gestion des chaires qui leur sont attribuées. Les données seront soigneusement anonymisées pour assurer la confidentialité.

Obstacles systémiques

Avez-vous rencontré ou observé des obstacles systémiques par rapport aux activités, aux processus ou à l'administration du Programme des chaires de recherche du Canada pendant la période de référence?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

Veillez expliquer votre réponse.

(Nombre maximale de caractères : 1 000)

Autres commentaires et suggestions

Décrivez tout aspect de votre expérience comme titulaire d'une chaire pendant la période de référence qui n'a pas été pris en compte dans vos réponses précédentes et que vous souhaitez partager avec l'équipe du Programme.

(Nombre maximale de caractères : 2 000)